

# **MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF**

## **POLITIQUE DE GESTION DE L'EAU**

**Mai 2006**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>OBJECTIFS DE LA POLITIQUE</b>	<b>Page 3</b>
<b>AXE D'INTERVENTION 1</b> Assurer une intervention responsable de l'eau <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour la santé des citoyens</li><li>• Pour réduire le gaspillage de la ressource</li></ul>	<b>Page 4</b>
<b>AXE D'INTERVENTION 2</b> Contrôler le rejet des eaux usées	<b>Page 6</b>
<b>AXE D'INTERVENTION 3</b> Protéger les écosystèmes aquatiques et l'eau souterraine	<b>Page 6</b>
<b>LA MISE EN ŒUVRE</b> Le suivi de la politique de gestion de l'eau L'application du plan d'action La diffusion de la politique de gestion de l'eau La gestion exemplaire de la ressource eau	<b>Page 7</b>

## **OBJECTIFS DE LA POLITIQUE**

Améliorer la qualité de vie des résidants de Brébeuf en assurant une gestion responsable de la ressource, en offrant des services de qualité dans une perspective de développement durable et en assurant une protection aux milieux hydriques.

Protéger la santé des citoyens en assurant un accès à une eau de qualité répondant aux plus récentes normes

Pour ce faire, trois axes d'intervention ont été identifiés. Tout d'abord la politique propose des mesures pour assurer une utilisation responsable de l'eau, puis elle prévoit mieux contrôler les rejets d'eaux usées et enfin elle vise à protéger les écosystèmes aquatiques et l'eau souterraine.

## **AXE D'INTERVENTION 1**

### **ASSURER UNE UTILISATION RESPONSABLE DE L'EAU**

#### **POUR LA SANTÉ DES CITOYENS**

Les municipalités ont la responsabilité d'offrir une eau de bonne qualité et de respecter les normes imposées par le Règlement sur la qualité de l'eau potable. Cette approche réglementaire est essentielle pour protéger la santé de la population. Les événements de Walkerton nous rappellent l'importance de protéger les sources d'eau potable et de demeurer vigilants dans le suivi accordé à la qualité de l'eau distribuée.

La municipalité de Brébeuf entend consolider sa responsabilité sur le traitement et la distribution de l'eau potable en réalisant les actions suivantes:

1. Maintenir le périmètre de protection autour de la source d'approvisionnement en eau potable.
2. Poursuivre la formation continue des opérateurs de la station d'eau potable afin de maintenir leurs compétences à jour.

#### **POUR RÉDUIRE LE GASPILLAGE DE LA RESSOURCE**

A Brébeuf le débit réel moyen est de 385 m<sup>3</sup>/jour. Le débit moyen québécois est de 442 m<sup>3</sup>/jour; c'est l'un des taux les plus élevés au monde. Quand on sait que l'eau traitée qui est bue représente 1% de toute l'eau utilisée à la maison, il s'avère primordial d'investir des efforts dans la réduction de la consommation de l'eau.

L'objectif est de réduire de 10% la consommation résidentielle moyenne par personne d'ici 5 ans en misant sur l'utilisation d'une quantité d'eau nécessaire à la satisfaction des besoins essentiels. Pour atteindre cet objectif la municipalité entend développer des outils de sensibilisation et d'éducation pour les citoyens sur l'impact de l'utilisation de la ressource.

Afin d'atteindre les objectifs de réduction de la consommation d'eau la municipalité de Brébeuf réalisera les actions suivantes:

1. Préconiser l'économie d'eau potable
2. Établir un programme de détection et de réparation des fuites sur le réseau d'aqueduc
3. Réduire au minimum l'utilisation des purges en bouts de réseau et réaliser dans la mesure du possible le bouclage du réseau dans les secteurs où c'est réalisable
4. Utiliser de l'eau non traitée comme eau de lavage des voies publiques
5. Développer des incitatifs pour l'installation d'appareils économiseurs d'eau dans les immeubles existants et dans les nouvelles constructions
6. Informer et responsabiliser les propriétaires sur les aménagements paysagers à faible consommation d'eau
7. Mettre en place un programme local de sensibilisation de la population sur l'utilisation rationnelle de l'eau potable.
8. Utiliser en période de sécheresse le règlement sur l'utilisation extérieure de l'eau afin de limiter l'arrosage des pelouses, le remplissage des piscines et l'utilisation extérieure de l'eau.

## **AXE D'INTERVENTION 2**

### **CONTROLLER LE REJET DES EAUX USEES**

La mise en place de la station d'épuration des eaux usées en 1994 a permis d'améliorer grandement la qualité de l'eau de la Rivière Rouge.

Afin de mieux contrôler le rejet des eaux usées la municipalité s'engage à :

1. Améliorer la qualité des rejets de la station d'épuration des eaux usées afin de les rendre conformes aux exigences du MAMR
2. Contrôler les rejets illicites dans l'environnement par l'application rigoureuse du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées
3. La municipalité s'engage à minimiser l'impact des neiges usées sur l'environnement

## **AXE D'INTERVENTION 3**

### **PROTEGER LES ECOSYSTEMES AQUATIQUES ET L'EAU SOUTERRAINE**

1. Assurer l'application de la politique sur les rives et le littoral du Gouvernement du Québec

## **LA MISE EN ŒUVRE**

Afin d'assurer la mise en œuvre de la politique de la gestion de l'eau la municipalité de Brébeuf entend établir un certain nombre de mesures.

### **Le suivi de la politique de la gestion de l'eau**

Le Comité consultatif de l'environnement verra à l'application de la politique de la gestion de l'eau en collaboration avec les services administratifs municipaux.

### **L'application du plan d'action**

Le plan d'action constitue un plan évolutif. A la lumière du bilan annuel, le CCE procédera à la révision des actions prévues et évaluera les priorités pour l'année à venir.

Annuellement le bilan et l'évaluation de la politique seront déposés au conseil municipal.

### **La diffusion de la politique de la gestion de l'eau.**

L'énoncé de la politique et son plan d'action seront des documents accessibles aux citoyens. Tous les outils d'informations pertinents dont dispose la municipalité seront utilisés afin de faire connaître et rendre accessible la politique de gestion de l'eau au plus grand nombre possible de personnes.

### **La gestion exemplaire de la ressource eau**

En fonction de son rôle de responsable dans l'application de la politique de la gestion de l'eau, la municipalité de Brébeuf assurera une gestion exemplaire de la ressource.

*Adoptée le 1<sup>er</sup> mai 2006*